

Désignation de l'entreprise : ADJL- RONY'S		1 2			
Adresse de l'entreprise CELLULE 124 PORT DE PLAISANCE 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * 8 4 9 1 8 7 5 4 7 0 0 0 1 3		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 3 1 0 3 2 0 2 4			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	396 695 256 805
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	23 975 13 894
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	52 788 14 484
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	337 136 443 364
Immobilisations en cours		AV	AW		
Avances et acomptes		AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	810 593 728 547	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	18 037
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	32 927
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	467 154	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 282	
	TOTAL (III)	CJ	CK	519 401	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	2 058 541 810 593 1 247 948	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise ADJL- RONY'S

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....10 000.....)	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,)	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	2 115
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	292 733
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	305 847
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	631 423
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	69
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	126 513
	Dettes fiscales et sociales	DY	182 443
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 652
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	942 101
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 247 948
RENNVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
		(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	490 303
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 247 947,93 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 292 732,80 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/02/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

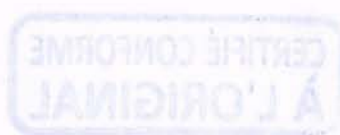
La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

ANNEXE

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 29/07/2025

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 653 500

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL				

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 539 140

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	653 500			653 500
Immobilisations corporelles	874 205	12 649		885 640
Immobilisations financières				
TOTAL	1 527 705	12 649		1 539 140

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 810 593

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	386 110	98 025		396 695
Immobilisations corporelles	289 087	125 960	1 214	413 898
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	675 197	223 985	1 214	810 593

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds de commerce brasserie rony'	653 500	396 695	256 805	7 ans
Construction sur sol d'autrui	37 869	23 975	13 894	de 5 à 7 ans
Matériel de restauration	62 932	50 452	12 480	Non amortiss.
Matériel de restauration (ue)	574	0	574	Non amortiss.
Matériel	3 766	2 336	1 430	de 4 à 5 ans
Installations et agencements	575 064	303 290	271 775	de 3 à 10 ans
Installation et agencement (ue)	140 850	0	140 850	Non amortiss.
Matériel de bureau et informatique	13 391	8 390	5 001	de 3 à 5 ans
Mobilier	23 219	25 456	-2 237	de 2 à 5 ans
Mobilier (ue)	27 975	0	27 975	10 ans
TOTAL	1 539 140	810 593	728 547	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2.4 - Réévaluation des immobilisations**

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 34 209

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	34 209	34 209	
TOTAL	34 209	34 209	

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 745

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	745
Disponibilités	
TOTAL	745

3.5 - Charges constatées d'avance = 1 282

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 29/07/2025

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Provisions =

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	6 700				
TOTAL	6 700				

4.3 - Etat des dettes = 942 101

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	631 423			
Dettes financières diverses	69			
Fournisseurs	126 513			
Dettes fiscales & sociales	182 443			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 652			
Produits constatés d'avance				
TOTAL	942 101			

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 57 283

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	18 760
Dettes fiscales & sociales	38 523
Autres dettes	
TOTAL	57 283

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 393 469**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	2 393 331	99,99 %
Produits des activités annexes	138	0,01 %
TOTAL	2 393 469	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 95 440

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	395 319		395 319
Résultat financier	-8 329		-8 329
Résultat exceptionnel	1 183		1 183
Participation des salariés			
TOTAL	388 173	95 440	292 733

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 745

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	745
Fournisseurs : avoirs à recevoir(40980000)	745
TOTAL	745

8.2 - Charges constatées d'avance = 1 282

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées(48600000)	1 282
TOTAL	1 282

8.3 - Charges à payer = 57 283

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	18 760
Fournisseurs : factures non parvenues(40810000)	18 760
Dettes fiscales et sociales :	38 523
Provision pour congés à payer(42820000)	28 068
Charges sociales sur congés à payer(43820000)	7 479
Etat : charges à payer(44860000)	2 977
TOTAL	57 283

A.D.J.L.

**Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Brasserie Rony's
Cellule 124
Port de Saint Laurent, 06700 ST LAURENT DU VAR
849 187 547 RCS ANTIBES**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1er AOUT 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2024**

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 292 732,80 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 292 732,80 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 294 847,41 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

